

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 40076

Numéro SIREN : 502 974 553

Nom ou dénomination : PHENIX

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006229

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHARTRES

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/006229**
n° de gestion : **2008B40076**
n° SIREN : **502 974 553 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 19/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

PHENIX - Société à responsabilité limitée
2 rue Des Gas Vacheresses-les-basses 28210 Nogent-le-roi -FRANCE-

date de clôture : 30/11/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



434741

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PHENIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 RUE DES GAS 28210 NOGENT LE ROI		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 0 2 9 7 4 5 5 3 0 0 0 2 1		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30/11/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 768 2 440 327	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	4 000 4 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	96 888 96 888	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	103 656	BK	2 440	101 216
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	131 609 131 609	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 122 935	CG	1 122 935	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42	CI	42	
	TOTAL (III)	CJ	1 254 587	CK	1 254 587	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 358 244	1A	2 440	1 355 803
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PHENIX		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	996 184
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	24 566
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 295 751
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	41 000
	Provisions pour charges			DQ	2 000
	TOTAL (III)			DR	43 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 516
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 439
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	96
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	17 052	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 355 803	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	17 052
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SARL PHENIX						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 632	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 896	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	30 528
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	(214)	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	40 499	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 816	
	Salaires et traitements*					FY	47 893	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	757
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 768	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	94 520
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(63 991)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 802	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 772	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 575	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	25	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 549	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(52 441)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PHENIX</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	122 343	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	122 343	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	41 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	81 343	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 335	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	164 447	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	139 880	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	24 566	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 632	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
PROV POUR RISQUE TASS LITIGE MESQUITA		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REP/PROV RISQUE PRUD HOMME MESQUITA			122 343	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE**ANNEXE**

ENTREPRISE : S.A.R.L. PHENIX
ACTIVITE : Holding
ADRESSE : 2 Rue de Gas
VACHERESSES LES BASSES
28210 – NOGENT LE ROI

TOTAL DU BILAN : 1 355 803 Euros
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES : -
EFFECTIF MOYEN : -

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 dont le total est de 1 355 803 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 164 447 Euros, et dégageant un bénéfice de 24 566 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} Décembre 2016 au 30 Novembre 2017.

Les notes (ou tableaux) n° 1 à 22 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par la gérance.

ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Arrêt d'Exploitation le 31/07/2016,
- Mise en sommeil suite à la fin de la location gérance,
- Au 01/12/2016 :
 - ⇒ Modification de la dénomination sociale et du siège social :
 - Ancienne (NOGEDIS) 9 rue du Pont aux Juifs, 28210 – NOGENT LE ROI
 - Nouvelle (PHENIX) 2 rue de Gas, VACHERESSES LES BASSES, 28210 – NOGENT LE ROI
 - ⇒ Modification de l'objet social « ACTIVITES DE SOCIETE HOLDING »
- Indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultant des dispositions du plan comptable général.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité de Normes Comptables N° 2014.03 du 05 Juin 2014.

2. CHANGEMENT DE METHODES

Aucun changement de méthodes n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

3. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

La société n'a pas comptabilisé de travaux faits par elle-même.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. HADES ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des Articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

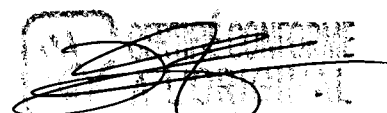
- Capitaux propres au 31 Décembre 2017 : non connus à ce jour
- Résultat net comptable au 31 Décembre 2017: non connus à ce jour

5. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

6. COUT DE PRODUCTION DES STOCKS

-Sans Objet -



ANNEXE

7. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF ROULANT

-Sans Objet -

8. METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

A/ Les Amortissements

La société ne dépassant pas à la clôture de l'exercice les critères fixés par le décret du 30 décembre 2005, peut bénéficier de la mesure de simplification prévue pour les immobilisations non décomposables. En conséquence, pour ces derniers, la durée d'amortissement économique est restée identique à la durée d'usage utilisée antérieurement.

Par ailleurs, pour les immobilisations faisant l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

- Matériel de bureau..... : 3 ans

B/ Les Provisions

Etat présenté sur le tableau fiscal n° 2056 ci-joint.

9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A/ Charges à répartir

Aucune charge différée, aucun frais d'acquisition d'immobilisation, aucun frais d'émission d'emprunt, aucune charge à étaler, n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

B/ Charges constatées d'avance

- Abonnt. Coyote : 42,00 Euros

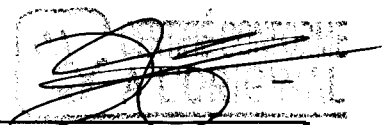
C/ Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir s'élèvent au 30 Novembre 2017 à :

Produits à recevoir :	1 707,54 Euros
Int courus s/créances /Participation :	1 802,59 Euros
Int courus à recevoir :	644,00 Euros

10. AMORTISSEMENTS DE PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet, car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant de prime de remboursement.



ANNEXE

11. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- Emprunts obligataires convertibles	NEANT
- Autres emprunts obligataires	NEANT
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT
- Emprunts et dettes financières divers	NEANT

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : **NEANT**

Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous, qui concernent des produits sur des prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes :

- **NEANT**

13. CHARGES A PAYER SUR DETTES

La récapitulation, par nature, des dettes, charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	-
- Fournisseurs factures non parvenues	2 460,00 Euros
- Personnel, Dettes provisionnées sur congés payés	-
- Personnel, Autres charges à payer	-
- Organismes sociaux, Charges à payer	-
- Etat, Charges à payer	1 388,00 Euros
- Associés, comptes courants, intérêts courus	-
- Intérêts courus sur concours bancaires courants	-
- Divers (Greffé, Commission BNP).....	96,48 Euros
SOIT UN TOTAL DE	3 944,48 Euros

14. LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 250 000 Euros au 30 Novembre 2017. Il est entièrement libéré et versé et a subi une augmentation de 240 000 Euros par voie d'incorporation prélevé sur le compte « Autres Réserves » au cours de l'exercice 2012/2013.

15. CENTRALISATION DES POSTES DE BILAN

Aucune centralisation d'éléments d'actif ou de passif ne figure au bilan.

16. ENTREPRISES LIEES

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. HADES :

<u>ACTIF CONCERNE</u> :	100 888,52 Euros	<u>CHARGES FINANCIERES</u> :	NEANT
<u>PASSIF CONCERNE</u> :	NEANT	<u>PRODUITS FINANCIERS</u> :	1 802,59 Euros

ANNEXE

17. REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

18. PARTS DE BENEFICIAIRES

Aucune part de bénéficiaire n'a été émise par la société.

19. ENGAGEMENTS

Aucun engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

20. ECART DE CONVERSION

Aucune opération de devise ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.

Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

21. REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

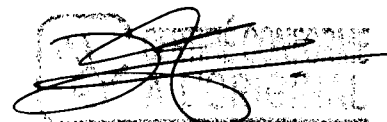
22. ENGAGEMENTS

Engagements donnés

- Effet escomptés non échus	NEANT
- Avals et cautions	NEANT
- Autres	NEANT
- Crédit-bail immobilier	NEANT

Engagements réciproques

- NEANT -



PHENIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 Euros
Siège social : 2 rue des Gas
Vacheresses les Basses
28210 – NOGENT LE ROI

502 974 553 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2018

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Novembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Depuis la fin de la location-gérance en date du 31 Juillet 2016, la société exerce une activité de holding non animatrice.

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. HADES, dont le chiffre d'affaires net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'est établi à 697.836 Euros. Compte tenu du coût d'achat des marchandises, la marge brute globale s'élève à 64,24 %. Le résultat net à affecter de la société S.A.S. HADES s'est élevé à la somme de (- 40.115,92) Euros.

La société a supporté l'impôt sur les sociétés pour un montant de 4.335 Euros qui a porté le résultat net à affecter à la somme de 24.566,41 Euros.

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Fx1

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de holding de la société ne permet pas de prévoir l'évolution de la situation à court terme.

CHAPITRE IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient 50 % des titres de la S.A.S. HADES dont l'activité a été décrite ci-avant.

CHAPITRE VI - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 :

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 30.528 Euros,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 94.520 Euros,
- Le résultat d'exploitation ressort à (- 63.991) Euros,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 47.893 Euros,
- La société n'emploie aucun salarié,

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire au cours de l'exercice.

Compte tenu d'un résultat financier de 11.549 Euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (- 52.441) Euros,

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 81.343 Euros et de l'impôt sur les bénéfices de 4.335 Euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 24.566 Euros.

CHAPITRE VII - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 24.566,41 Euros de la manière suivante:

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 24.566,41 Euros.**

Fx9

Affectation

- Aux Autres Réserves, soit 24.566,41 Euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	25.000	-	-
2015	25.000	-	-
2016	25.000	-	-

CHAPITRE IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4.335 Euros, correspondant à :

- Impôt sur les sociétés : 4.335 Euros

CHAPITRE X - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Vacheresses les Basses
Le 16 Mai 2018

François-Xavier DELVILLE
Gérant



RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2013	2014	2015	2016	2017
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a : Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
b : Nombre de parts sociales	100	100	100	100	100
c : Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a : Chiffre d'affaires hors taxes	8 905 844	8 934 310	8 709 153	5 691 088	-
b : Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	354 805	378 919	440 608	89 521	-62 684
c : impôts sur les bénéfices	97 379	107 047	72 008	5 112	4 335
d : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	241 278	264 528	231 104	71 301	24 566
e : Montant des bénéfices distribués (1)	25 000	25 000	25 000	25 000	-
III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE PART					
a : Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	2 574,26	2 718,72	3 686,00	844,09	-670,19
b : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	2 412,78	2 645,28	2 311,04	713,01	245,66
c : Dividende versé à chaque action (1)	250	250	250	250	-
IV. PERSONNEL					
a : Nombre de salariés	27	26	27	26	-
b : Montant de la masse salariale	666 216	643 085	691 128	493 041	47 893
c : Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	135 468	122 191	133 183	70 464	-

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

FXD

PHENIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 Euros
Siège social : 2 rue des Gas
Vacheresses les Basses
28210 – NOGENT LE ROI

502 974 553 RCS CHARTRES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2018

Le Trente et un Mai 2018 à 10 heures, les associés se sont réunis à NOGENT LE ROI (28210), Vacheresses les Basses, 2 rue des Gas, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- | | |
|--|----------|
| • Monsieur DELVILLE François-Xavier , associé-gérant,
détenteur de quatre-vingt-dix-neuf parts, ci | 99 parts |
| • Madame DELVILLE Nadine , associée, détenteur de une part, ci | 1 part, |

Total des parts des associés présents : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur DELVILLE François-Xavier préside la séance en qualité de Gérant-associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

FXD MD

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première Résolution - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 24.566,41 Euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 4.335 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 24.566,41 Euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 24.566,41 Euros.

Affectation

- Aux Autres Réserves, soit 24.566,41 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	25.000	-	-
2015	25.000	-	-
2016	25.000	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fx D MD

Troisième Résolution - Conventions réglementées

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents.

Madame DELVILLE Nadine
Associée



Monsieur DELVILLE François-Xavier
Associé-Gérant

